

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Séminaire intensif (4DR2294)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Séminaire: 5 j	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

WYSSBROD Valérie (responsable/chargée d'enseignement) ; GUILLAUME Florence, KRAUS Daniel, KUHN André (Professeur-e-s ordinaires)
Les assistant-e-s des chaires impliquées contribueront à l'encadrement des étudiant-e-s, en particulier MONTAVON Camille, RAIMONDI Alessandra, SCHAUB Christophe.

Contenu

Le séminaire intensif se construit autour d'un cas pratique dans un domaine ciblé. Il comprend deux volets complémentaires. L'un, plutôt théorique, permettra aux étudiant-e-s d'avoir un premier aperçu général du sujet et des outils de travail. L'autre, plutôt pratique, amènera les étudiant-e-s à réunir les informations de base dont ils ont besoin, acquérir une compréhension commune des enjeux juridiques soulevés puis mettre en œuvre leurs connaissances et compétences à travers différents exercices.

Forme de l'évaluation

La participation de chaque étudiant-e au séminaire intensif inclus dans le plan d'études de 2e année du Bachelor of Law est appréciée sous la forme d'une attestation (Réussite/Échec) remise par la responsable au Secrétariat de la Faculté de droit. La participation de chaque étudiant-e à toutes les séances du séminaire intensif est obligatoire. En outre, la réussite du séminaire intensif dépend de la participation active et des prestations fournies par chaque étudiant-e, individuellement et en groupe (pertinence des moyens et des arguments, méthodologie, intensité du travail, apport individuel, force de conviction, esprit d'initiative, participation active, collégialité). En cas d'échec au séminaire intensif de 2e année Bachelor, l'étudiant-e dispose encore de deux tentatives.

- 2e tentative : l'étudiant-e doit participer au séminaire intensif organisé l'année suivante, auquel il ou elle sera réinscrit-e d'office par le Secrétariat.
- 3e tentative : l'étudiant-e est soumis-e par la responsable du séminaire intensif à un examen oral de 15 minutes sur la matière du dernier séminaire intensif organisé.

L'étudiant-e qui échoue trois fois est éliminé-e des études du Bachelor of Law.

Documentation

La documentation sera mise à disposition sur Moodle au début du séminaire.

Pré-requis

-

Forme de l'enseignement

Le séminaire sera composé de cours ex cathedra, mais aussi, et surtout de travaux pratiques réalisés en groupe. Les étudiant-e-s auront pour tâche de résoudre un cas pratique sous différents aspects. Les résultats de leur travail seront présentés sous la forme d'un film de 8-10 minutes. Chaque groupe aura également pour tâche de se prononcer oralement sur le travail des autres groupes, de compléter les résultats obtenus et de débattre sur le sujet avec leurs collègues. Les résultats finaux feront finalement l'objet d'une évaluation et de commentaire de la part de l'équipe encadrante ainsi que d'intervenants externes.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Présenter clairement les résultats juridiques obtenus sous la forme d'un film dans un temps imparti
- Mettre en place une stratégie en vue d'atteindre les objectifs fixés
- Identifier les sources du droit pertinentes pour une thématique
- Fournir un travail de groupe cohérent et complet

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Séminaire intensif (4DR2294)

- Discuter et commenter les résultats obtenus par ses collègues
- Analyser un cas pratique et en déterminer les principaux enjeux juridiques

Compétences transférables

- Prendre des initiatives
- Gérer un projet
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Utiliser les outils multimédias
- Travailler sous la pression du temps
- Prendre position et s'exprimer clairement
- Travailler en équipe